

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VIENNE  
SEANCE DU 12 MARS 2007

L'an deux mille sept, le douze mars,

Le bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la direction du service départemental d'incendie et de secours de la Vienne, sous la présidence de Monsieur André SÉNÉCHEAU, président du conseil d'administration.

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice :	5
- présents :	5
- votants :	5

Date de convocation du conseil d'administration : 6 mars 2007.

Présents :

Messieurs André SÉNÉCHEAU Président, Robert GEAY 1<sup>er</sup> vice-président, Jean-Marie PARATTE 2<sup>ème</sup> vice-président, Dominique REANT 3<sup>ème</sup> vice-président, Monsieur Michel BURLOT, membre du bureau du conseil d'administration.

Assistaient également à la séance :

Colonel Patrice BRISSET, Directeur Départemental  
Lieutenant-colonel Jérôme GERBEAUX, Directeur Départemental Adjoint  
Patrick SANCHEZ, Directeur Administratif et Financier

N° B-2007-1-G

**LE BUREAU**

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 1424-24 et suivants,

VU, le Code des Marchés Publics,

VU, le rapport de la Commission d'Appel d'Offres en date des 30 janvier et 20 février 2007.

VU, le rapport de M. le Président,

**AUTORISE**

Le Président à signer l'avenant n° 3 au marché de gestion de l'alerte n° 2005-006 avec la société Systel pour un montant de 7 244,17 euros TTC.

**OBJET**

**Marché de  
gestion de  
l'alerte  
n° 2005-006**

**Tranche  
conditionnelle  
Avenant n° 3**

Le Président du conseil d'administration,



M. André SÉNÉCHEAU

